

Feu vert ministériel pour la création d'un nouveau parc d'activité économique thématique à Bouge, Care-Ys

Communiqué de presse
Le 28 août 2019

BEP Expansion Economique vient de recevoir les deux Arrêtés ministériels qui permettent la concrétisation d'un nouveau parc d'activité économique à Bouge. Il s'agit d'une part de la décision qui approuve le Plan Communal d'Aménagement (PCA) qui modifie le plan de secteur et d'autre part l'Arrêté de reconnaissance économique qui permet à l'intercommunale de se rendre propriétaire des terrains et de bénéficier de subsides de la Wallonie pour équiper le nouveau parc, dénommé Care-Ys.

Fin de la procédure de reconnaissance urbanistique et économique

Ce projet, initié en 2014 et a déjà fait l'objet de plusieurs passages au Conseil communal de Namur et s'inscrit directement dans les options du Schéma de structure de Namur. Il a fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement et a été soumis à enquête publique en juin 2018. Le projet a été adopté définitivement par le Conseil communal de Namur en avril dernier. La procédure se clôture ainsi aujourd'hui, avec l'obtention des Arrêtés pris par le Ministre de l'Aménagement du Territoire, Carlo Di Antonio : l'approbation du plan de secteur et la reconnaissance économique qui donne l'autorisation à BEP Expansion Economique d'une part de mandater le Comité d'Acquisition d'Immeuble pour se rendre propriétaire des terrains et d'autre part de bénéficier des subsides régionaux à hauteur de 85% pour procéder à l'équipement du nouveau parc. Le solde sera apporté par BEP Expansion Economique et sera remboursé au fur et à mesure de la vente des terrains.

Un parc semi-urbain, régional et durable

Le projet de parc d'activité à Bouge vise la création de 13 hectares de zone d'activité économique mixte. Environ une trentaine d'entreprises et quelques 250 emplois pourront y être créés. Il est situé à l'arrière des habitations de la Chaussée de Louvain, entre la Rue Hébar et le Chemin de Boninne, derrière le parking P+R en cours d'aménagement.

Ce projet proposera une offre complémentaire d'espaces d'activité « semi-urbain », attractive par sa localisation, son accessibilité par les transports en commun et les fonctions bâties à proximité (commerces, horeca, logements, services, ...) mais également par la qualité des espaces publics de type urbain pas uniquement fonctionnel.

Un parc, un nom, une thématique

En lien avec le contexte urbain de Namur-Capitale, le BEP a mené, en partenariat avec la Ville de Namur, une réflexion sur la thématique de ce parc. L'étude de positionnement réalisée par IDEA Consult a identifié et affiné une thématisation dans domaine de la santé et, plus précisément de la Silver économie (économie du vieillissement).

Le vieillissement de la population est un marché stratégique car il touche directement à la transformation de la société (les plus de 65 ans représenteront plus de 20% de la population en 2030) mais également à l'évolution des biens et services qui découlent de cette mutation. L'enjeu est donc à la fois sociétal et économique afin de permettre à une population vieillissante de vivre dignement tout

en permettant à l'économie marchande de répondre aux besoins de cette population. Ces évolutions impliquent le développement de nouvelles activités économiques.

Ce positionnement sur la silver économie repose, d'une part, sur la présence à Namur d'acteurs majeurs dans le domaine de la santé comme les hôpitaux namurois, les mutualités dont Créagora, les Universités et centres de recherche (UNamur, Smart Gastronomy Lab de Gembloux, ...), les entreprises de pointe, la Province de Namur et des associations médico-sociales, Elle repose d'autre part sur la volonté affichée par la Ville de Namur de faire de la Capitale wallonne une référence en « smart city », sur les nouveaux modes de vie urbains, conciliant le développement économique durable et le bien-être des citoyens.

Le parc accueillera dans ce cadre :

- des entreprises du secteur technologique lié à la santé dans des domaines comme l'e-santé ou la santé numérique ;
- des entreprises actives dans les biotechnologies en vue de développer des applications médicales, en lien avec l'intelligence artificielle ou encore
- des entreprises du secteur nutritionnel, en lien avec la technologie des imprimantes 3D alimentaires ou développant des produits permettant d'améliorer les conditions d'existence par l'alimentation.

Timing de commercialisation

BEP Expansion Economique va procéder à l'acquisition des terrains, actuellement propriétés pour la plupart du CPAS de la Ville de Namur. Les marchés d'études et de travaux d'infrastructure suivront entre 2020 et 2022. Les premières entreprises sont attendues sur le site à partir de 2023. Ce parc a été retenue parmi 34 projets structurants pour la Wallonie.

Contacts presse

Ingrid BERTRAND | BEP | ibe@bep.be | +32 81 71 71 75 | +32 495 32 72 14

